



Procès-verbal de l'Assemblée Générale

Date de la séance : 04/09/2021

Lieu de la séance : Salle omnisports – 79200 CHATILLON SUR THOUET

Début de la séance : 15h00

Président de séance : Vincent LORIOU

Membres du Comité Directeur	Qualité	Présent	Absent	Excusé
CHEVALIER Patrick	Membre	1		
CRÉON Samuel	Trésorier Général	1		
DEBORDES Joël	Membre			1
DUPEUX Rémi	Membre			1
GANDREUIL Benoit	Membre	1		
GUILLOTEAU Jean-Marc	Membre	1		
GUILLOTEAU Patrice	Vice-Président délégué	1		
LEROY Stéphane	Secrétaire Général adjoint			1
LORIOU David	Secrétaire Général			1
LORIOU Vincent	Président	1		
PAILLÉ Alain	Membre	1		
STEENSTRUP Svend	Membre			1

Clubs	Représentant	Qualité	Présent	Absent	Excusé
Aiffres	CARDONA Arnaud	Président	X		
Airvault	BOURDIN Yves	Président	X		
Bressuire	CHABAUTY Serge	Président	X		
Brétignolles	GANNE Dominique	Membre	X		
Breuil-Chaussée	GUERY Emmanuel	Président	X		
Châtillon	CRÉON Florence	Présidente	X		
Cirières	CLOCHARD François	Membre	X		
Combrand	ROTUREAU Simon	Président	X		
Courlay	GUILLOTEAU Jean-Marc	Membre	X		
Frontenay RR	GANDREUIL Benoit	Président	X		
La Crèche-Ste Néomaye		Membre			X
La Ferrière	GALLARD David	Président	X		
La Mothe St Héray	VION Julien	Président	X		
La Ronde	MARSAULT Olivier	Membre	X		
Mauléon	HUMEAU Fabrice	Trésorier	X		
Messé	AUDEBERT Alain	Président	X		
Moncoutant	GUILLOTEAU Patrice	Membre	X		
Niort TT	BARIBAUD Yohan	Président	X		
Nueil les Aubiers	BILLY Emmanuel	Président	X		
Parthenay	MARTINE Patrick	Membre	X		
Périgné	PAILLER Alain	Président	X		
Pompaire	LUSSEAU Gilles	Membre	X		
Rorthais	HÉRAULT Jocelyn	Président	X		



Procès-verbal de l'Assemblée Générale

Secondigny	CANTET Benoit	Président	X		
Speedy Ping Saint-Pierre	BOISSEAU VINCENT	Membre	X		
St Léger de Montbrun	THOMAZEAU Henri	Président	X		
St Maixent	MILHERES Michel	Président	X		
St Sauveur	RONDEAU Jean-Charles	Président	X		
St Varent	PONCE Philippe	Président	X		
Thouars	DURIEZ Jean-Charles	Membre	X		
Villiers en Plaine	REGNAULT Pascal	Président	X		

Invitée : CRÉON Florence (salariée)

Vincent LORIOU ouvre l'Assemblée Financière à 15h00,

Il souhaite la bienvenue aux personnalités, Mesdames LARGEAU Béatrice, Vice-Présidente du Conseil Départemental des Deux-Sèvres, RINSANT Martine, 1^{ère} adjointe à la mairie de Châtillon sur Thouet, aux dirigeants de clubs et les remercie pour leur présence.

Il remercie la mairie et les co-présidents du club de Châtillon de les accueillir

Il présente la liste des membres excusés.

Le nombre de voix représentées permet de délibérer valablement (94 voix / 97).

Le Président, LORIOU Vincent rend un hommage à André DEPOUILLE du club d'Aiffres, décédé.

Le Vice-Président, GUILLOTEAU Patrice, met au vote le compte -rendu de l'Assemblée Générale du 5 Septembre 2020

Le vote est effectué à main levée.

Nombre de voix possibles : 94, voix exprimées 97

Qui refuse de voter : 0 Abstention : 0 voix Contre : 0 voix Pour : 94 voix

Le compte-rendu de l'Assemblée Générale du 5 Septembre 2020 a été adopté.

Puis le compte-rendu de l'Assemblée Financière du 3 Juillet 2021

Le vote est effectué à main levée.

Nombre de voix possibles : 94, voix exprimées 97

Qui refuse de voter : 0 Abstention : 0 voix Contre : 0 voix Pour : 94 voix

Le compte-rendu de l'Assemblée Financière du 3 Juillet 2021 a été adopté.

Le Président, prend la parole pour présenter son rapport moral à l'assemblée.

- Informe les clubs des informations sur la crise sanitaire actuelle car tout était à l'arrêt depuis mars 2020. Il faut vivre malheureusement le jour le jour
- Espère que le sport va reprendre. Il faut rester optimiste. Il faut se vacciner car le pass' sanitaire est demandé partout, ce qui engendre des problèmes sur les organisations, problème de visibilité.
- Insiste, il faut mutualiser les compétences, être à l'écoute de tous.
- Avoir un rôle social vis-à-vis des licenciés, joueurs(ses), entraîneurs, tous les membres des - associations. Il faut aider.
- Avoir un rôle sociétal, alerter en cas de harcèlement, comportements non appropriés.

Nous avons des aides et une bonne relation avec le Conseil Départemental, le CDOS, le GESA

Nous avons soutenu les clubs en remboursant l'engagement des équipes du championnat par équipes, et cette saison, nous allons faire un geste sur les licences.



Procès-verbal de l'Assemblée Générale

Evoluons en communiquant plus, ensemble. Se respecter plus entre les uns et les autres.

Il remercie les élus des clubs, le secrétariat, les techniciens et les autres qui travaille pour le Comité.

Nous avons une passion commune : le tennis de table alors agissons ensemble.

Il remercie tous les partenaires institutionnels et privés

Il termine par « Ensemble on va plus loin » puis « Prenez soin de vous »

Le Président passe la parole à Patrice GUILLOTEAU, Vice-Président du comité pour présenter le rapport moral du Secrétaire Général

- Baisse des licences (-41 licences)
- Le comité directeur c'est réunion 8 fois (présentiel ou visio)
- 1 Démission au comité directeur. À la suite de cette démission, Mr CREON Samuel a été élu trésorier.
- Formation arbitrage, faire les stages pour être à jour
- Cette année, c'était une saison à la carte
- La secrétaire a été mise au chômage partiel le temps du confinement

Le Vice-Président, GUILLOTEAU Patrice, met au vote le rapport moral du Secrétaire Général

Le vote est effectué à main levée.

Nombre de voix possibles : 94, voix exprimées 97

Qui refuse de voter : 0 Abstention : 0 voix Contre : 0 voix Pour : 94 voix

Le rapport moral a été adopté.

Le Président passe la parole à Samuel CRÉON, trésorier général du comité

Samuel CRÉON présente le compte de résultat de la saison 2020-2021

Peut de rentrer en produits :

- Pas d'organisation de formations et de stages...
- Pas de mise à disposition de personnel
- Perte de 15% sur les licences
- Pas d'organisation de compétition départementale
- Restitution des « garanties » par le GESA pour l'emploi de M. Richard VEAU
- Subventions gouvernementales conséquentes

Il rappelle que le comité a remboursé intégralement le championnat par équipes de la saison 2020-2021, le 1^{er} tour du GPJCMO n'a pas été facturé

Les charges, les frais de fonctionnement de la « maison des pongistes » sensiblement identique

- Peu de vacations arbitrage et juge arbitrage.
- 2 salariés en juillet et aout et 1 salarié le reste de la saison.
- Une activité partielle sur plusieurs mois pour notre secrétaire

Soit un résultat positif de 41904€uros

Le compte de résultat a été mis au vote et effectués à main levée.

Le vote est effectué à main levée.

Nombre de voix possibles : 89, voix exprimées 89

Qui refuse de voter : 0 Abstention : 0 voix Contre : 0 voix Pour : 89 voix

Le compte de résultat a été adopté.



Procès-verbal de l'Assemblée Générale

Le Président prend la parole pour parler du pass' sanitaire

- Obligation de présenter son Pass' Sanitaire
- Présenter : Le résultat négatif d'un test antigénique ou test PCR ou d'un autotest de moins de 72 heures avant l'accès à l'établissement, au lieu ou à l'évènement ou un justificatif du statut vaccinal comme attestant d'un schéma vaccinal complet ou un certificat de rétablissement à la suite d'une contamination par la covid-19
- Qui doit le présenter ? A compter du 30 août 2021 pour les personnes qui interviennent (salariés, bénévoles, pratiquants) dans les lieux où celui-ci est demandé et à compter du 30 septembre 2021 pour les jeunes de 12 à 17 ans.
- Faire un listing pour ceux qui feront le contrôle du pass'sanitaire
- Sur toutes les compétitions : obligation de mettre en place la vérification du pass'sanitaire pour l'ensemble des personnes pénétrant dans le lieu de pratique (compétiteurs, arbitres, entraîneurs et publics). C'est au président du club de désigner la personne habilitée à contrôler via l'application Tousanticovid Vérif

Un débat s'ouvre entre les clubs, les élus du comité et les invités

Le Président, signale que si les clubs ont des soucis de paiement, ne pas hésiter de contacter le comité pour s'arranger ensemble.

Il informe que le nouveau règlement du GPJ CMO est sur le site, la FFTT va faire une refonte du Critérium Fédéral

L'élaboration des poules se fera le 11 septembre 21, ceci avant l'élaboration des poules régionales, nous prendrons en compte comme à nos habitudes les desideratas des clubs, et nous essayerons d'y répondre le plus possible. Cependant si la ligue ne respecte pas les mêmes consignes nous ne pourrions plus changer.

La ligue ne prend pas en compte les demandes des comités pour faire les poules le samedi 11, ou de les faire 1 semaine plus tôt.

Si des besoins de changements de salles ou de dates vous voudrez bien vous rapprocher de la ligue.

Un débat s'ouvre entre les clubs, les élus du comité et les invités sur le ressenti dans les clubs

Le Président, donne la parole à Mme LARGEAU Béatrice, Vice-Présidente du Conseil Départemental des Deux-Sèvres

Elle signale que le Conseil Départemental a reconduit le pass relance culture et sport, il faut continuer les gestes barrières, suivre les consignes malgré le changement.

Le Président donne la parole à Mme RINSANT Martine, 1^{ère} adjointe de la mairie du Châtillon sur Thouet. Elle aussi souligne qu'il faut continuer les gestes barrières, de suivre les consignes et surtout de bien vérifier les pass'sanitaire.

Le Président du comité remercie les clubs et les invités de leur attention et les invite à prendre le



Procès-verbal de l'Assemblée Générale

« pot de l'amitié ».

Fin de l'Assemblée Générale 17h30.

Le Président
Vincent LORIOU

Le Vice-président
Patrice GUILLOTEAU